



Comité consultatif sur l'accessibilité

Procès-verbal 16

Le mardi 20 mars 2018

18 h 30

Salle Champlain

- Nota :*
- 1. Veuillez noter que ces procès-verbaux doivent être considérés comme étant PRÉLIMINAIRES jusqu'à ce qu'ils soient confirmés par le Comité*
 - 2. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*

Présents : **Président : Brian Wade,**
Membres: Daniel Boyer, Guy Desroches, Murray Gallant,
Hélène Nadeau, Don Patterson et Adele Furrie
Conseiller Shad Qadri (membre non-votant)

Absents : **Vice-président : Phillip Turcotte**
Membres; Marc Dorion, Victor Emerson et Peter Morel

Autres : **Lucille Berlinguette-Saumure, spécialiste de l'accessibilité**
Deanna Schoffield, agente de projets des initiatives
stratégiques, Direction générale des loisirs, de la culture et
des installations,
Kevin Wherry, gestionnaire, Planification des installations et
des parcs, Direction générale des loisirs, de la culture et des
installations
Jaime Waitman, coordonnateur, Soutien stratégique, Direction

générale des loisirs, de la culture et des installations

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration de conflit d'intérêts n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès-verbal 15 - le 16 janvier 2018

CONFIRMER

COMMUNICATIONS

Réponses aux demandes de renseignements

- AAC 02-18 - Amende imposée à OC Transpo par l'Office des transports du Canada

PRÉSENTATIONS

1. INTRODUCTION AU PROJET SUR LES NORMES D'INFRASTRUCTURE DE LOISIRS

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Deanna Schoffield, agente de projets des initiatives stratégiques, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal

et avocat général. Kevin Wherry, gestionnaire, Planification des installations et des parcs, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, et Jaime Waitman, coordonnateur, Soutien stratégique, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, sont aussi présents pour répondre aux questions.

Les questions et réponses portent sur les sujets suivants :

- Si l'on traite du stationnement dans les normes;
- Si les normes ne visent que les nouveaux bâtiments;
- Prévoir l'élimination de barrières dans les normes.

Au terme des délibérations, le Comité PREND ACTE de ce point à titre informatif et signale que les autres questions et commentaires doivent être envoyés au personnel par la coordonnatrice de comité.

2. MODIFICATION DU PARC HUTTON – IMPACTS SUR L'ACCESSIBILITÉ

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit la présentation et fournit des avis au besoin.

Kevin Wherry, gestionnaire, Planification des installations et des parcs, Direction générale des loisirs, de la culture et des installations, décrit brièvement le parc Hutton et donne une présentation PowerPoint, dont une copie est conservée dans les dossiers du greffier municipal et avocat général. Lucille Berlinguette-Saumure, spécialiste de l'accessibilité, est présente pour répondre aux questions sur les normes de conception accessible et les incohérences entre ces normes et celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

Les questions et les discussions portent sur la taille du kiosque de jardin et les dimensions de l'aire de restauration extérieure. Après discussion, les motions suivantes sont soumises à un vote :

MOTION DU CCA n° 16/1

Motion de D. Patterson :

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité (CCA) recommande le format de table le plus petit.

ADOPTÉE, par 4 VOIX AFFIRMATIVES et 2 VOIX NÉGATIVES, réparties comme suit :

VOIX AFFIRMATIVES (4) : M. Gallant, H. Nadeau, D. Patterson et B. Wade.

VOIX NÉGATIVES (2) : D. Boyer et G. Desroches.

MOTION DU CCA n° 16/2

Motion de M. Gallant :

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reporte la présentation d'autres recommandations sur les dérogations aux normes de conception accessible jusqu'à ce que la Ville ait terminé son examen des normes et du processus de dérogation.

ADOPTÉE

Le Comité consultatif sur l'accessibilité ADOPTE le point tel que modifié par les motions 16/1 et 16/2 ci-dessus.

SERVICES DU GREFFIER MUNICIPAL ET CHEF DU CONTENTIEUX

3. GROUPES DE TRAVAIL - MISE-À-JOUR

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU COMITÉ

Que le Comité consultatif sur l'accessibilité reçoit les mise-à-jour à titre d'information.

Les membres font le point sur les activités suivantes :

- Projet de réfection de la rue Elgin;
- Groupe de travail du Bureau des élections;
- Journée de l'accessibilité;
- Sentier polyvalent de la promenade de l'Aéroport;
- Plan d'accessibilité municipal de la Ville d'Ottawa.

Le Comité PREND ACTE de ce point d'information.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20 h 05.

Coordonnatrice du comité

Président